Incroyable!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **76 (1981)**

Heft 5-fr

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-174953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

étaitent tout aussi importantes. Dans le flot des éléments les plus divers, il voyait le reflet d'un vaste Tout qu'il cherchait à saisir. C'est sous l'angle de cette disposition d'esprit qu'il faut comprendre son intime approche de la nature; elle est à la base de l'idée d'un Parc alpin.

La femme de Rosbaud, *Edeltraut* (1899–1974), incarnait à la fois la compagne dévouée d'un musicien qui travaillait sans relâche, et la secrétaire privée qui assumait la lourde et exténuante administration d'une vie de chef d'orchestre; à ce double titre, elle prit une part essentielle à l'activité artistique et aux succès de son mari. Mais elle partageait aussi avec lui son amour de leur patrie d'élection, le Tessin, où ils passèrent leurs derniers jours de vie commune près du lac de Lugano. Ses dernières volontés, que la Ligue du patrimoine national a symboliquement exécutées en inaugurant le Parc de Piora, montrent combien elle était proche de son époux: «Sous réserve des exceptions ci-après, toute ma fortune ira à la Ligue suisse du patrimoine national pour la création d'une réserve naturelle, ou pour l'agrandissement d'une réserve existante, à la condition qu'une pierre commémorative y porte le nom des fondateurs: Hans et Edel Rosbaud, et que nos cendres y soient inhumées.»

Incroyable!

lap. Du rapport 1980 de la section thurgovienne, rédigé par son président M. H.-U. Wepfer, nous tirons les faits suivants:

...

Un membre du comité de la section thurgovienne a fait au propriétaire d'une auberge récemment restaurée une offre peu ordinaire: il lui a proposé d'acquérir un bâtiment annexe, d'un très beau style mais «tombant en ruine», de le faire restaurer, puis de lui en faire cadeau – et tout cela gratuitement. M. Wepfer: «Cette offre a paru si incroyable à l'intéressé qu'il se l'est fait répéter plusieurs fois. Résultat final: refus du propriétaire, qui préférait aménager un large passage et avoir quelques places de parc supplémentaires. Et il y a encore en Thurgovie des gens soi-disant renseignés selon lesquels le Heimatschutz commande, mais ne paie pas.»

Ce fait lui paraît symptomatique du peu de cas qu'on fait dans ce pays du patrimoine historique. Aussi fait-il aux membres de cette section âgée de 74 ans cette recommandation: «Ne vous laissez pas détourner de la règle par les nombreuses et réjouissantes exceptions!» Lors d'un séjour en Angleterre, il a constaté avec confusion que «même dans les difficultés économiques actuelles, on fait incomparablement plus pour la sauvegarde des sites et du paysage, ainsi que des antiquités artisanales, que dans la Suisse riche et prospère!»

Leysin, «village de neige»

Fief du Club Méditerranée

Le Club Méditerranée, installé à Leysin depuis un quart de siècle, y règne quasiment en maître. Les conditions dans lesquelles a été renouvelé son bail ont soulevé de vifs remous, et les opinions divergent sur l'intérêt qu'a réellement la station à se soumettre, sur la nécessité économique de cette puissante présence. De plus, les pertes démographiques de la commune, où le manque d'emplois s'ajoute à la cherté des logements et à la lourdeur des impôts, incitent à se poser des questions. Le récent retrait du recours contre l'extension du domaine skiable a rendu ces questions moins aiguës, mais elles ne sont pas résolues pour autant.

Le premier «village de neige» implanté en Suisse par le Club Méditerranée a été, en 1956, celui de Leysin. Le contrat qui lie cette organisation internationale à la Société Leysintours S.A., propriétaire des deux hôtels qu'elle occupe, est arrivé à échéance à fin 1980. Et, pour un nouveau bail de 25 ans, le tout-puissant Club a posé ses conditions, dont la principale est une importante extension du domaine skiable.

Concession et oppositions

Dans la lutte qui oppose aujourd'hui les stations d'hiver, il paraît que «Leysin fait piètre figure avec ses 30 km de pistes»: il subit surtout la concurrence des stations valaisannes et françaises des Portes du soleil (région Champéry-Avoriaz). Depuis quelques années, le Club doit transporter aux Mosses, avec des cars, une partie de ses skieurs, et malgré cela les files d'attente aux remontées mécaniques sont fréquentes. D'où le projet de *quatre nouveaux télésièges* dans la région des Fers, partiellement incluse dans les *inventaires CPN et IFP*